

Désignation de l'entreprise :		AOC		Néant		*		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	15 733 374	FH		FI	15 733 374 10 771 077
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	15 733 374	FK		FL	15 733 374 10 771 077	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO		200 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	246 568	501 550	
	Autres produits (1) (11)				FQ	34 386	1 346	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	16 014 328 11 473 974
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	8 102 763 5 320 252	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	140 364 193 974	
	Salaires et traitements*					FY	5 413 174 4 650 618	
	Charges sociales (10)					FZ	2 220 395 1 062 381	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	48 294 48 532	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	29 410 22 765		
	Autres charges (12)				GE	326 8		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	15 954 726 11 298 530
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	59 603 175 444
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	60		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)						GP	60	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	45 683 10 297		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)						GU	45 683 10 297	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(45 623) (10 297)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	13 980 165 146	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AOC

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	97 552	121 601	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		312 047	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	97 552	433 648	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	(97 552)	(433 648)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	16 014 388	11 473 974	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 097 960	11 742 475	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(83 572)	(268 502)	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	IIP			
		IIQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	III			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	45 683	9 083	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIIX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	246 568	501 550	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
	dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
IND LICENCIEMENT/RUPTURE CONV / TRANSACTION		83 332			
LITIGES PRUD'HOMAI		13 720			
CONTRAVENTIONS		500			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



A.O.C.

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.O.C.

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.O.C.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.O.C. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 29 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JB. Bouhier', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	24 000.00	24 000.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	33 882.00	31 431.59	2 450.41	4 136.85	1 686.44	40.77
	Autres immobilisations corporelles	502 813.10	310 561.58	192 251.52	238 859.52	46 608.00	19.51
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				3 500.00	3 500.00	100.00
	Autres immobilisations financières	77 160.00		77 160.00	77 160.00		
Total II		637 855.10	365 993.17	271 861.93	323 656.37	51 794.44	16.00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 237 444.54	7 179.36	3 230 265.18	3 502 858.16	272 592.98	7.78
	Autres créances	712 308.29		712 308.29	1 118 768.40	406 460.11	36.33
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	37 131.90		37 131.90	173 945.95	136 814.05	78.65
	Total III	3 986 884.73	7 179.36	3 979 705.37	4 795 572.51	815 867.14	17.01
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 624 739.83	373 172.53	4 251 567.30	5 119 228.88	867 661.58	16.95

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000.00		50 000.00			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	5 000.00		5 000.00			
	Report à nouveau	142 999.19		411 500.77		268 501.58	65.25
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	83 572.07		268 501.58		184 929.51	68.87
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	114 427.12		197 999.19		83 572.07	42.21
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques Provisions pour charges	448 125.00 103 511.00		448 125.00 74 101.38		29 409.62	39.69
	Total III	551 636.00		522 226.38		29 409.62	5.63
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	4 800.05		1 881.00 335 042.98		2 919.05 335 042.98	155.19 100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	1 452 717.02 2 120 466.50		1 677 764.62 2 306 202.73		225 047.60 185 736.23	13.41 8.05
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	7 520.61		78 111.98		70 591.37	90.37
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	3 585 504.18		4 399 003.31		813 499.13	18.49
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 251 567.30		5 119 228.88		867 661.58	16.95

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 3 585 504.18 4 399 003.31

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	15 733 374.22		15 733 374.22	10 771 077.06		4 962 297.16	46.07
Chiffre d'affaires NET	15 733 374.22		15 733 374.22	10 771 077.06		4 962 297.16	46.07
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				200 000.00		200 000.00	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			246 568.42	501 550.45		254 982.03	50.84
Autres produits			34 385.59	1 346.33		33 039.26	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			16 014 328.23	11 473 973.84		4 540 354.39	39.57
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			8 102 762.99	5 320 252.42		2 782 510.57	52.30
Impôts, taxes et versements assimilés			140 363.58	193 973.89		53 610.31	27.64
Salaires et traitements			5 413 174.25	4 650 617.78		762 556.47	16.40
Charges sociales			2 220 394.54	1 062 380.88		1 158 013.66	109.00
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			48 294.44	48 532.00		237.56	0.49
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			29 409.62	22 765.00		6 644.62	29.19
Autres charges			326.16	8.32		317.84	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			15 954 725.58	11 298 530.29		4 656 195.29	41.21
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			59 602.65	175 443.55		115 840.90	66.03
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		60.00			60.00	
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		60.00			60.00	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	45 683.11		10 297.06		35 386.05	343.65
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	45 683.11		10 297.06		35 386.05	343.65
2. Résultat financier (V-VI)	45 623.11		10 297.06		35 326.05	343.07
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	13 979.54		165 146.49		151 166.95	91.54
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	97 551.61		121 601.07		24 049.46	19.78
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			312 047.00		312 047.00	100.00
Total VIII	97 551.61		433 648.07		336 096.46	77.50
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	97 551.61		433 648.07		336 096.46	77.50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	16 014 388.23		11 473 973.84		4 540 414.39	39.57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 097 960.30		11 742 475.42		4 355 484.88	37.09
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	83 572.07		268 501.58		184 929.51	68.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

45 683.00

9 083.00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Impact de l'inflation :

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, une forte inflation (énergie, matières premières, salaires, transports ...) et les difficultés d'approvisionnement, le tout dans un contexte de pandémie.

Au regard des incertitudes que AOC a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la société a maintenu ses efforts sur la performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte de hausse de l'inflation.

Conséquence et impact du conflit Russo-Ukrainien sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère :

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités.

Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques.

Les compagnies Russes ont représenté un chiffre d'affaires de 485k€ en 2022, soit un pourcentage non significatif eu regard du chiffre d'affaires consolidé d'environ 489 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Enfin, le groupe n'a aucune présence ni exposition directe en Ukraine. Ces événements n'ont pas d'impact significatif sur les comptes clos au 31/12/2022.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2022 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le numéro 552 134 975 au RCS depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	52 325				52 325
Pensions et obligations similaires	74 101	29 410	0		103 511
Autres provisions pour risques et charges	395 800				395 800
TOTAL	522 226	29 410			551 636

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 179				7 179
TOTAL	7 179				7 179
TOTAL GENERAL	529 406	29 410			558 815
Dont dotations et reprises d'exploitation		29 410			

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société ALYZIA.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 460 062
Autres créances	4 661
Total	1 464 723

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 800
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 564
Dettes fiscales et sociales	1 498 591
Autres dettes	208
Total	1 574 163

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	37 132
Total	37 132

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	466 501
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	268 502-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	197 999
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	197 999
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	83 572-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	114 427
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	83 572-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	83 572-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	15 733 374
Total	15 733 374

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	15 733 374
Total	15 733 374

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	84
Ouvriers	91
Total	175

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	45 683	60
Dont entreprises liées	45 683	

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2022, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 95 152€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant. En 2021, la provision était de 69 585.38€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 8 359€ est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.83%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- IND LICENCIEMENT / RUPTURE CONV / TRANSA	83 332	67180000
- LITIGES PRUD'HOMAU	13 720	67180000
- CONTRAVENTIONS	500	67120000
Total	97 552	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	112 192
REFACTURATIONS FORMATION	38 509
REMBT CPAM / MUTUELLE / PREVOYANCE	95 868
Total	246 569

Désignation de l'entreprise :AOC

Néant

*

CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	24 000	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	33 882	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	417 226	KW		KX					
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	85 587	LC		LD					
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes							LK		LL		LM			
	TOTAL III							LN	536 695	LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T		
		Autres participations							8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés							1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières							1T	80 660	1U		1V				
TOTAL IV							LQ	80 660	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	641 355	ØH		ØJ				

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW	24 000	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	33 882	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM	417 226	MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	85 587	MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG	536 695	NH		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
		Autres participations					IO		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2	3 500	2E	77 160	2F			
TOTAL IV					I3	3 500	NJ	77 160	NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	3 500	ØL	637 855	ØM	637 855

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : AOC

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	24 000	PF		PG		PH	24 000
TOTAL I		RK	24 000	RM		RN		RO	24 000
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	29 745	QA	1 686	QB	(0)	QC	31 432
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	195 700	QE	41 268	QF		QG	236 968
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	68 254	QM	5 340	QN		QO	73 594
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	293 699	QV	48 294	QW	(0)	QX	341 993
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	317 699	QP	48 294	QQ	(0)	QR	365 993

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agence et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agence am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total généralnon ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total généralnon ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total généralnon ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AOC

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	52 325	4B		4C		4D	52 325
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	74 101	4Y	29 410	4Z	0	5A	103 511
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	395 800	5W		5X		5Y	395 800
	TOTAL II	5Z	522 226	TV	29 410	TW	0	TX	551 636
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles		6A		6C		6D	
		- corporelles		6E		6G		6H	
		- titres mis en équivalence		02		04		05	
		- titres de participation		9U		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*		06		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	7 179	6U		6V		6W	7 179
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	7 179	TY		TZ		UA	7 179
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	529 406	UB	29 410	UC	0	UD	558 815
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE	29 410	UF			
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AOC

Néant ☐ *

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

UM

UR

UV

UN

US

UW

77 160

77 160

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation
prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres collectivités publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

7 551

3 229 893

46

207 021

2 788

445 467

56 986

37 132

4 064 045

3 986 885

77 160

RENOIS

(1)

Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'1 an et 5 ans au plus

3

A plus de 5 ans

4

Emprunts obligataires convertibles (1)

Autres emprunts obligataires (1)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

Fournisseurs et comptes rattachés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres collectivités publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés (2)

Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)

Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *

Produits constatés d'avance

TOTAUX

7Y

7Z

VG

VH

8A

8B

8C

8D

8E

VW

VX

VQ

8J

VI

8K

ZZ

8L

VY

VJ

VK

4 800

35 716

19 034

1 452 717

1 308 175

757 541

19 034

3 585 504

3 585 504

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

Dossier N° AOC en Euros.

ANNEXE

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

10/10

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Autres immobilisations incorporelles	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Disponibilités en Euros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	9
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	9
Variation des capitaux propres	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	10
Ventilation de l'effectif moyen	10
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	10
Honoraires des commissaires aux comptes	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	10
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	11
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	11
Transferts de charges	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Impact de l'inflation :

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, une forte inflation (énergie, matières premières, salaires, transports ...) et les difficultés d'approvisionnement, le tout dans un contexte de pandémie.

Au regard des incertitudes que AOC a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la société a maintenu ses efforts sur la performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte de hausse de l'inflation.

Conséquence et impact du conflit Russo-Ukrainien sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère :

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités.

Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques.

Les compagnies Russes ont représenté un chiffre d'affaires de 485k€ en 2022, soit un pourcentage non significatif eu regard du chiffre d'affaires consolidé d'environ 489 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Enfin, le groupe n'a aucune présence ni exposition directe en Ukraine. Ces événements n'ont pas d'impact significatif sur les comptes clos au 31/12/2022.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2022 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le 552 134 975 au RCS depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	52 325				52 325
Pensions et obligations similaires	74 101	29 410	0		103 511
Autres provisions pour risques et charges	395 800				395 800
TOTAL	522 226	29 410			551 636

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 179				7 179
TOTAL	7 179				7 179
TOTAL GENERAL	529 406	29 410			558 815
Dont dotations et reprises d'exploitation		29 410			

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société ALYZIA.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 460 062
Autres créances	4 661
Total	1 464 723

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 800
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 564
Dettes fiscales et sociales	1 498 591
Autres dettes	208
Total	1 574 163

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	37 132
Total	37 132

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	466 501
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	268 502-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	197 999
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	197 999
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	83 572-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	114 427
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	83 572-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	83 572-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	15 733 374
Total	15 733 374

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	15 733 374
Total	15 733 374

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	84
Ouvriers	91
Total	175

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	45 683	60
Dont entreprises liées	45 683	

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraina.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2022, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 95 152€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 8 359€ est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.83%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- IND LICENCIEMENT / RUPTURE CONV / TRANSA	83 332	67180000
- LITIGES PRUD'HOMAX	13 720	67180000
- CONTRAVENTIONS	500	67120000
Total	97 552	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	112 192
REFACTURATIONS FORMATION	38 509
REMBT CPAM / MUTUELLE / PREVOYANCE	95 868
Total	246 569

Désignation de l'entreprise : AOC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 106 AVENUE TOLOSANE		31520 RAMONVILLE ST AGNE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 53878565000036		Néant ☐	

		Exercice N clos le 31/12/2022		N-1 31/12/2021		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)	AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *					
	Frais de développement *					
	Concessions, brevets et droits similaires	24 000	24 000			
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 882	31 432	2 450	4 137	
	Autres immobilisations corporelles	502 813	310 562	192 252	238 860	
Immobilisations en cours	AV					
Avances et acomptes	AX					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts				3 500	
	Autres immobilisations financières*	77 160		77 160	77 160	
	TOTAL (II)	BJ	637 855	365 993	271 862	323 656
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements					
	En cours de production de biens					
	En cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Clients et comptes rattachés (3)*	3 237 445	7 179	3 230 265	3 502 858	
	Autres créances (3)	712 308		712 308	1 118 768	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
DIVERS	Disponibilités					
	Charges constatées d'avance (3)*	37 132		37 132	173 946	
	TOTAL (III)	CJ	3 986 885	7 179	3 979 705	4 795 573
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
		Primes de remboursement des obligations (V)				
		Ecarts de conversion actif* (VI)				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 624 740	373 173	4 251 567
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
	Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quadra

Désignation de l'entreprise : AOC

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50 000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	142 999	411 501
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(83 572)	(268 502)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	114 427	197 999
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	448 125	448 125
	Provisions pour charges	DQ	103 511	74 101
	TOTAL (III)	DR	551 636	522 226
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 800	1 881
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		335 043
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 452 717	1 677 765
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 120 467	2 306 203
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 521	78 112
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 585 504	4 399 003
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 251 567	5 119 229
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 585 504	4 399 003
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.O.C

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social : 106 Avenue Tolosane 315120 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse 538 785 650

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2023
AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice de 83.572,07 € au compte de report à nouveau créateur qui est ainsi porté de 142.999,19 € à 59.427,12 €.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 30 juin 2023.

Le président, Didier Montegut

